

SEMINAIRE DE FORMATION DE FORMATEURS
Kinshasa – République démocratique du Congo
du 10 au 12 septembre 2014

Accompagnement du guide méthodologique d'aide à la mise en œuvre des conventions fiscales internationales

Cas pratique 3

Vous êtes le Directeur chargé des relations internationales et à ce titre, vous devez proposer à la Direction générale un plan d'action visant à asseoir une stratégie de mise en œuvre efficace des conventions internationales dans le cadre d'une gestion axée sur le résultat.

1. Dans quels domaines peut-on envisager la gestion de performance ?
 - *Information (notes explicatives, communiqués de presse, etc...)* ;
 - *Délivrance des attestations et certificats, réponses aux demandes de principe des contribuables ;*
 - *Echange de renseignements ;*
 - *Formation du personnel ;*
 - *Contrôle des opérations internationales ;*
 - *Recours à la procédure amiable.*

2. Quels sont les avantages de cette gestion ?
 - *Mesurer la bonne application des conventions ;*
 - *Évaluer la pertinence des dispositions adoptées dans les conventions ;*
 - *Mesurer l'impact des conventions internationales sur la mobilisation des recettes fiscales.*

3. Plus particulièrement, quels pourraient-êre les indicateurs de performance pertinents en matière de gestion du contrôle fiscal international ?

- *Nombre de multinationales contrôlées / portefeuille de multinationales ;*
- *Nombre de montages internationaux identifiés / nombre de contrôles effectués ;*
- *Nombre de demandes de renseignements émises / nombre de contrôles sur les multinationales ;*
- *Nombre de contentieux reçus / nombre de contrôles sur les multinationales.*